



## **Rapport financier de l'exercice 2009** **1<sup>er</sup> janvier – 31 décembre 2009**

Les travaux de clôture d'exercice de la comptabilité d'Act Up-Paris ont été confiés au cabinet d'expertise comptable MDA, 40 bis rue Cardinet, 75017 Paris, auprès de Cédric DUMONT et Martial ZONZINI. Dans le cadre de sa mission, le cabinet a fourni les états financiers et les comptes annuels, a ajusté la comptabilité de l'association et a vérifié les comptes d'emploi destinés à nos financeurs.

Les comptes de l'association ont également été certifiés par Cédric OSOUF, du cabinet Euclide Expertise, en tant que commissaire aux comptes.

L'exercice comptable a commencé le 1<sup>er</sup> janvier 2009 et s'est achevé le 31 décembre 2009 ; il fait apparaître **un résultat positif de 21 721 € pour un total des produits de 875 961 € et un total des charges de 854 239 €**.

Il est proposé à l'assemblée générale des membres d'Act Up-Paris d'affecter cet excédent aux réserves de l'association. **Le montant de ces réserves sera alors de 47 967 euros.**

## Précisions relatives au bilan 2009

Les produits constatés d'avance (PCA) s'élèvent à 89 284 euros. Ils correspondent à des subventions comptabilisées, mais affectées en partie ou en totalité à l'exercice suivant, soit parce que les actions financées ont lieu l'année suivante, soit parce que le versement de la subvention se fait en plusieurs tranches. Ces PCA sont donc retranchés des produits de l'exercice 2009. Il s'agit de :

- Pour 3000 euros, la subvention de l'ANRS dévolue à la diffusion du guide *Sida, des bases pour comprendre*.
  - **Note** : le texte et la maquette de ce guide ont été finalisés en 2009. L'impression et la diffusion ont été reportés à avril 2010 dans l'objectif d'une sortie commune avec le *Guide des droits sociaux*, et dans le cadre d'un partenariat avec les Editions La Découverte. La sortie est fixée au 22 avril.
- Pour 8667 euros, la partie de la subvention *Protocoles* de l'ANRS versée en 2009 mais utilisable sur 2010, la convention courant du 1<sup>er</sup> septembre 2009 au 31 août 2010.
- Pour 22 000 €, la subvention du groupement régional de santé publique 2007 d'Ile-de-France pour la réalisation du guide *Sida, le guide des droits sociaux*.
- Pour 10 000 €, la part de la subvention de la Fondation Marc (sous l'égide de la Fondation de France) affectée à l'impression et la diffusion de ce même guide.
  - **Note** : *Le guide des droits sociaux* a été retardé car les incessantes modifications législatives et réglementaires (droit du handicap, des étrangers, de la Sécurité sociale, etc.) nous ont incités très souvent à en reporter la finalisation. La sortie du guide est fixée au 22 avril 2010.
- Pour 20 000 €, la subvention Réact Up de l'INPES qui sera consommée en 2010, après le lancement de l'action
  - **Note** : le lancement du site d'information sur les enjeux scientifiques de la prévention chez les gays a été retardé d'une part à cause des problèmes de santé graves du salarié en charge de ce dossier au printemps 2009, d'autre part à cause d'un va-et-vient plus long avec l'agence de communication et le développeur choisi. Dans le cadre d'un mécénat de compétence, formule choisie pour des raisons budgétaires, le processus a été plus lent qu'il n'aurait été dans le cadre d'une relation client-prestataires. Le site sera lancé au printemps 2010.
- Pour 11 500 €, la subvention 2009 de Sidaction affectée à la mission prison. Il s'agit d'un reliquat du financement touché en 2009, dont nous nous avons demandé le report sur 2010 en raison du retard tardif de l'action.
  - **Note** : Le recrutement de la salariée a été retardé d'une part du fait d'une élaboration plus longue que prévu du projet de plaidoyer sur les questions carcérales, d'autre part du fait d'une démission de la première salariée recrutée le jour de sa prise de poste.
- Pour 14 118 €, la subvention de Janssen-Cilag qui court sur 2009 et une partie de 2010.

Les pages qui suivent présentent une analyse détaillée du compte de résultat de l'exercice 2009.

## Les produits

Le total des produits 2009 est de 875 961 € contre un montant de 702 312 € en 2008. Ce montant correspond à la somme des produits d'exploitation, des produits financiers et des produits exceptionnels. Nous présentons ici les postes les plus importants.

### **1. Les ventes de produits et de prestations**

Le chiffre d'affaires d'Act Up-Paris s'élève à 15 539 € contre 16 278 € en 2008.

#### **1.1. Ventes de produits Act Up-Paris**

La vente de tee-shirts et de badges a rapporté 12 727 € en 2009 contre 14 008 € en 2008. La diminution de ce poste pendant l'année des vingt ans où nous avons été très visibles est liée au manque de bénévoles sur l'événementiel lors du second trimestre 2010. Résoudre ce problème doit être une priorité pour 2010.

#### **1.2. Abonnements aux revues**

Les abonnements à *Action* ont rapporté 764 € contre 692 € en 2008.

La revue *Protocoles* est diffusée à titre gratuit. Toutefois, une participation facultative aux frais de port est proposée, notamment dans les cas d'abonnements en nombre qui n'ont pas vocation à atteindre directement les malades, premiers destinataires de la publication (abonnements des laboratoires pharmaceutiques privés, par exemple). Cette participation s'est élevée en 2009 à 780 € contre 698 € en 2008.

#### **1.3. Autres produits annexes**

Les 268 € qui figurent sur cette ligne regroupent principalement les sommes reçues pour différentes interventions de militantEs auprès d'institutions, de centres de formation, de laboratoires pharmaceutiques... Ces interventions restent variables en nombre et sont le fruit des opportunités qui naissent de l'exercice de nos activités. En 2008, elles avaient généré 869 €.

#### **1.4. Vente de publicité dans Action**

Elle a rapporté 1 000 € en 2009. Ce poste était nul en 2008.

### **2. Les subventions d'exploitation**

Les subventions d'exploitation affectées à l'exercice s'élèvent à 725 757 € contre 525 542 € en 2008 (voir tableau de gestion des subventions annuelles annexé au bilan). Cette augmentation est le résultat d'un travail de diversification des sources de financement. Il est à noter que l'augmentation de 200 000 € est due pour moitié à un seul financeur, M. Pierre Bergé, dont le soutien est passé de 100 000 € en 2008 à 200 000 €. L'effort de diversification des sources de financement doit donc se maintenir.

#### **2.1. Les subventions privées**

Leur montant total s'élève à 460 138€, soit une part de 63,40 % du budget. En 2008, les subventions privées atteignaient 310 705 € pour une part de 44 %, du budget.

##### **2.1.1. Sidaction**

En 2009, nous avons obtenu de la part de Sidaction une subvention totale de 143 100 € contre 160 498 € en 2008 :

- 22 870 € pour l'information thérapeutique (revue *Protocoles*) contre 34 950 € en 2008;
- 17 820 € pour les Réunions Publiques d'Information contre 5 320 € en 2008 ;
- 16 516 € pour les permanences et le plaidoyer pour les droits des malades 15 520 € en 2008;
- 74 194 € pour les frais de structure contre 69 110 € en 2009.

#### *Convention de Financement Appel à Projets Milieu Carcéral*

- Une subvention de 11 500 € pour le plaidoyer Prison a été accordée par Sidaction pour 2009 (18 598 € en 2008). L'action ayant commencé tardivement, nous avons demandé le report de la subvention sur 2010 et l'avons considérée comme un produit constaté d'avance. La somme n'apparaît donc pas dans le compte de résultats 2009.

#### *Convention de Financement Appel à Projets Prévention Gay*

- Une subvention de 11 700 € pour le lancement du projet de re-mobilisation des gays sur la prévention, « Réact Up », nous a été accordée en 2009. Le versement pour 2009 a tenu compte du reliquat dégagé de l'action en 2008, soit 6 293 €, et a donc été réduit d'autant.

### **2.1.2. Les laboratoires pharmaceutiques**

Les subventions de l'industrie pharmaceutique dans le domaine du VIH/sida s'élèvent cette année à 60 882 € contre 56 500 € en 2008. On constate donc une augmentation en valeur absolue, et ce malgré le refus de BMS d'augmenter son soutien, ou la diminution du don de GSK. Mais si on regarde la part que représente l'industrie pharmaceutique dans le budget (7,2 % cette année contre 8 % en 2008), on constate une diminution, signe du désengagement de certains laboratoires qui refusent d'accompagner l'accroissement des besoins.

Cette somme se répartit entre 7 laboratoires, pour des montants allant de 5 000 € à 15 000 €. Les rendez-vous avec les représentant-es sont souvent d'après négociations, et les méthodes utilisés (proposition d'un « partenariat » limitant notre marge de manoeuvre, retard des traitements de dossier) nous sont contraint-es à une mise au point public dans un éditorial de *Protocoles*.

### **2.1.3. Monsieur Pierre Bergé**

Monsieur Pierre Bergé est le plus important soutien financier de l'association. Il a doublé sa subvention en la portant à 200 000 €. Une grande part des résultats financiers de cette année tiennent à ce geste. Une stratégie a été élaborée pour trouver d'autres grands donateurs, qui sera mise en place au cours du premier semestre 2010.

### **2.1.4. L'Agence française du développement (AFD)**

Ce poste est aux limites du public et du privé, l'AFD étant officiellement autonome par rapport aux pouvoirs publics dans la gestion des appels d'offre – du moins au moment où nous avons postulé. La subvention de 31 500 € versée en 2009 est accordée dans le cadre d'un projet réalisé par un consortium qui regroupe Aides, Solidarité Sida et Act Up-Paris, et dont l'objectif est de renforcer les capacités en plaidoyer d'associations de pays d'Afrique. La subvention est perçue et reversée par Aides dans le cadre d'une convention pluriannuelle et permet de financer le salariat de la responsable du projet pour Act Up-Paris. La somme correspond aux salaires versés depuis la fin avril, date de la prise de poste de l'intéressée.

## **2.2. Les subventions publiques**

Elles sont de 265 620€ (30,32 % du budget) contre 214 837 € (30,59 %) en 2008.

### **2.2.1. Le ministère de la Santé et des Sports (Direction générale de la Santé)**

Avec 125 000 € comme en 2008, la subvention du ministère de la Santé reste stable. Cette stabilité a été renforcée par la signature d'une convention quadriennale, qui nous garantit le versement de la somme au moins les trois prochaines années. Dans le cadre de cette convention, le ministère est par ailleurs tenu de verser une partie de la somme lors du premier semestre de l'exercice. Le versement tardif de cette subvention (cette année le 24 décembre) nous met en effet dans de grandes difficultés de trésorerie. Enfin, des avenants sont possibles, notamment pour négocier une augmentation de la subvention qui s'avérera nécessaire étant donné l'augmentation du coût de la vie.

Cette subvention couvre une partie des actions suivantes :

- activité de la commission Traitements & Recherche ;
- Réunions Publiques d'Information ;
- édition de la revue *Protocoles* ;
- conception du site internet de re-mobilisation des gays vers la prévention « Réact Up » ;
- plaidoyer contre l'épidémie dans la population carcérale.

### **2.2.2. L'Agence Nationale de Recherches sur le Sida**

La subvention de l'ANRS sur la revue *Protocoles* s'élève à 6 500 euros. Il s'agit en fait du cumul de deux subventions : celle de 2008 qui courait sur les mois de janvier et de février 2009 ; et celle de 2009 qui concerne les quatre derniers mois de l'année et se prolongera en 2010 pour un montant de 8 667 euros (produit constaté d'avance).

L'ANRS a par ailleurs accepté un soutien à hauteur de 3 000 euros pour la réalisation du guide *Sida, des bases pour comprendre*. La somme a été inscrite comme Produits Constatés d'Avance (voir introduction).

### **2.2.3. L'Institut National de Prévention et d'Education à la Santé**

Une subvention de 50.000 € nous a été accordée en 2005 pour la réalisation d'un guide sur les savoirs fondamentaux concernant l'infection par le VIH (*Sida, des bases pour comprendre*) dont la réalisation a été reportée plusieurs années. En 2009, ce qui restait de cette somme (17 620 €) a été consommé pour la finalisation du guide. Celui-ci sera imprimé et diffusé en avril 2010.

Une subvention de 35 000 euros nous a été accordée en 2008 pour la mise en place du site d'information sur les enjeux scientifique de la prévention chez les gays, qui a été reportée en 2009. Cette même année, l'INPES nous a versé une deuxième tranche, du même montant. Sur les 70 000 euros disponibles, 50 000 euros ont été utilisés cette année pour l'action. Le reste (20 000 euros) est un produit constaté d'avance qui sera consommé en 2010. Le lancement du site aura lieu au printemps 2010.

### **2.2.4. Groupement Régional de santé public**

Le Groupement Régional de Santé Publique nous a accordé un soutien de 31 500 €, soit 15.000 € pour la réalisation des RéPIS sur 2009, l'autre de 15 000 € pour le lancement du site React Up. 1 500 euros ont été dédiés à l'action de défense des droits sociaux : il s'agit d'un reliquat d'une subvention versée en 2008.

Les dépenses afférentes aux Guide des droits sociaux n'ayant pas encore pu être engagées en 2009, nous avons inscrit la subvention de 22 000 euros votée en 2007 en Produit Constaté d'Avance. La publication du guide est fixée au 22 avril 2010.

### 2.2.5. La ville de Paris

La ville de Paris a maintenu sa subvention de 35.000 € accordée en 2009. Cette subvention finance les actions suivantes :

- *Action = Vie* : 8500 €
- Permanences et plaidoyer pour le droit des malades : 13.000 €
- RéPI : 5500 €
- Frais de structure : 8000 €

### 2.2.6. L'Université Paris VII

6 130 € ont été versées par cette université dans le cadre d'expositions et de performances artistiques que nous avons organisée à l'occasion de nos vingt ans.

### 2.2.7. Aides AGEFIPH

1740 € nous ont été versés par les AGEFIPH pour soutenir l'emploi d'une personne handicapée.

## 3. Les dons

Le montant total des dons est de 94 694 € (11,17% du budget) . Si ce résultat est très positif et répond aux objectifs que nous nous étions fixés, il faut cependant le nuancer : l'augmentation de certains dons, notamment des soirées, est liée aux 20 ans de l'association, et à certains événements pour lesquels nous avons dépensé plus d'argent que d'habitude.

<b>Dons</b>				
	<b>2009</b>		<b>2008</b>	
	€	%	€	%
Don par prélèvement	36 967,95 €	39,04%	35 835,18 €	51,86%
Don par virement ccp	1 431,60 €	1,51%	1 434,22 €	2,08%
Don	17 506,06 €	18,49%	15 288,70 €	22,13%
Don collecte rh	622,86 €	0,66%	905,75 €	1,31%
Dons soirées	21 421,50 €	22,62%	2 026,00 €	2,93%
AAD déc.	13 080,00 €	13,81%	11 602,95 €	16,79%
AAD 20 ANS	3 665,00 €	3,87%	0,00 €	0,00%

### 3.1. Les dons permanents

Avec 38 399 euros, les dons permanents, constitués par des prélèvements mensuels automatiques ou des virements postaux mensuels, continuent de progresser (37 269 euros en 2008). Une stratégie de prospective et d'intensification de ces dons a été élaborée mais n'a pas pu se mettre en place concrètement en 2009 du fait de la surcharge de travail occasionné par d'autres recherches de financement. C'est une des priorités de 2010.

### 3.2. Les dons occasionnels et exceptionnels ; l'appel à dons du 1<sup>er</sup> décembre et des 20 ans

Voir les résultats dans le tableau. Les résultats de dons liés à des soirées ont été bons, notamment autour des 20 ans, avec des variations très importantes du succès financier de certains événements.

### 3.3. Les cotisations

Le montant total des cotisations est de 2 700 €.

#### **4. Les transferts de charges et Reprises de provisions**

Ces comptes regroupent les frais de port sur la vente de tee-shirts ou l'envoi de documents, les recettes de la mise à disposition des boissons et du café au local, ainsi que les sommes reversées au titre des formations suivies par les salariés de l'association ou des contrats subventionnés (emplois aidés) ainsi que l'administration pour autrui d'association.

Le montant total des transferts de charges est de 30 894 €, contre 88 084 € en 2008

- Aide à l'emploi pour des postes salariés: 15 084€
  - Il s'agit d'une aide dans le cadre de deux emplois CNASEA.
- Aide à l'emploi pour la formation de salarié-es : 1 414 €
- Administration salariale du coordinateur du TRT5 : 11 486 €
  - Hébergé par Act Up-Paris, le poste est financé par les subventions que reçoit le groupement interassociatif TRT-5. La différence avec 2008 (49 888 €) s'explique par le fait que la salariée est partie au mois de février, et que son remplaçant a été hébergé par une autre association du TRT-5.
- Reprise de la provision du procès Vanneste: 3000 €
  - En 2008, nous avons provisionné cette somme suite à l'annulation de la condamnation du député à nos dépens par la Cour de cassation. Nous avons payé cette somme en 2009 (voir charges exceptionnelles ci-dessous) et reprenons donc la provision sur charge.

#### **5. Les produits exceptionnels**

La reprise de la provision sur charge du procès Vanneste (voir ci-dessus) est un produit exceptionnel.

## Les charges

Le total des charges s'élève pour cet exercice à **854 239 euros** contre 755 929 €. Cette augmentation est surtout le reflet de l'accroissement de l'activité et la structuration salariée plus importante.

### 1. Les charges d'exploitation

Le total des charges d'exploitation s'élève à 839 998€ contre 735 556 € en 2008.

#### 1.1. Les achats de marchandises et variations de stocks

Ce poste comprend l'achat de Tshirts et de badges pour 6091 € ( 3.259 € en 2008).

Le stock ayant été soldé en 2008, il était nécessaire d'en racheter un grand nombre, notamment dans le cadre des vingt ans de l'association. Le succès des collections de badge, notamment « Mon identité n'est pas nationale » en partenariat avec les Panthères rose, implique aussi l'achat du matériel pour le faire.

La variation des stocks fait diminuer de 913 € les charges.

#### 1.2. Les charges externes

Elles représentent 383 385 €, soit 44,87 % des charges. Elles recouvrent un ensemble très divers de dépenses. Nous présentons ci-dessous les postes les plus importants.

##### 1.2.1. Frais généraux

	Montant 2009	%
<b>Local</b>	<b>70 577,57 €</b>	<b>8,54%</b>
<b>Energie et entretien du local</b>	<b>8 374,18 €</b>	<b>1,01%</b>
<b>Manifestation et action publique</b>	<b>23 225,56 €</b>	<b>2,81%</b>
<b>Téléphone et Internet</b>	<b>9 788,96 €</b>	<b>1,18%</b>
<b>Missions</b>	<b>42 270,66 €</b>	<b>5,12%</b>

#### Charges afférentes au local

Le loyer et les charges locatives ont augmenté en 2009 (66 136 € en 2008), mais leur part dans le budget reste stable.

#### Les dépenses d'énergies et entretien du local

Une part de l'entretien a pu être assurée bénévolement dans le cadre d'un partenariat avec Rock Orange, mais pour des résultats non satisfaisants. Il est indispensable de prévoir d'importants investissements sur ce poste en 2010.

#### Manifestations et action publique

La somme importante sur ce poste, surtout en comparaison avec 2008, s'explique par le fait que l'année dernière, le cortège commun Aides-et Act Up avait été pris en charge par Aides. Nous avons dû payer cette année l'ensemble des frais (camion, etc) de cette Marche.

#### Téléphone et internet



Ces frais (9 390 € en 2008) restent relativement stables. La souscription de contrats spécifiques en 2008 (une ligne dédiée aux appels sur portables), l'utilisation scrupuleuse des Box (gratuité sur les lignes fixes) permettent d'éviter des surcoûts.

### Missions

Les frais de missions continuent de croître (30 891 € en 2008). Cette augmentation importante est surtout due aux déplacements liés aux 20 ans, à notre présence dans de nombreux événements et festivals un peu partout en France à ces occasions.

### Frais postaux

Les frais d'affranchissement, hors mailings *Protocoles*, RéPI, *Action = Vie* et *Action*, s'élèvent à 7 649 € contre 6 080 € en 2008. Cette augmentation est liée à des envois plus nombreux d'invitations à des événements dans le cadre des 20 ans.

### Photocopies générales, affiches et stickers

Au total, 1194 € ont été consacrés à ces dépenses au cours de cet exercice. Ce faible montant est dû à de nombreux partenariats mis en place (pour les cartes postales des 20 ans, par exemple), mais aussi au faible nombre d'affiches réalisées cette année (en dehors de celles des 20 ans et du 1er décembre).

## 1.2.2. Publications

L'édition des revues *Action*, *Protocoles* et des fiches *Action = Vie* entraîne divers coûts : frais d'impression, fournitures, mailing, location de voitures pour la distribution. 2009 a aussi vu la réédition du glossaire, et la parution du livre des 20 ans. Nous ne présentons ci-dessous que les postes les plus importants, soient l'impression et la diffusion.

### Action

Impression	18 285,13 €
Mailing	9 822,48 €
Total	28 107,61 €

Le coût total d'Action en 2008 était de 20 172 euros pour 5 numéros. Nous en avons réalisé autant cette année. L'augmentation est due à l'élaboration de la nouvelle formule de la revue. **Il est indispensable de trouver des financements, notamment par la publicité, pour faire face à cette augmentation.**

### Protocoles

Impression	27 831,39 €
Mailing	27 496,82 €
Total	55 328,21 €

Les coûts de Protocoles restent stables, pour une diffusion à 20 000 exemplaires.

### Action=Vie

Impression	3 568,49 €
Mailing	2 516,99 €
Total	6 085,48 €

5 numéros ont été réalisés cette année contre 4, ce qui explique l'augmentation du poste par rapport à 2008 (4 658 €).

### Glossaire

Impression	20 524,56 €
Mailing	8 074,02 €
Total	28 598,58 €

Cette réédition du glossaire a permis de relancer la collection *Information = Pouvoir* dont de nouveaux titres paraîtront en 2010. Aux frais ci-dessus s'ajoutent 750 euros de frais de diffusion sur la région parisienne (honoraires + frais de déplacement)

### **Action=Vie, le livre des 20 ans**

Un livre de texte et de photos a été commercialisé à l'occasion des 20 ans de l'association. Son impression a coûté 10 992 euros. Le relevé de ventes sera remis en 2010.

#### **1.2.3. RéPIs**

L'organisation des Réunions Publiques d'Information entraîne divers coûts : location de la salle, impression et mailing des affiches et flyers, impression des dossiers et comptes-rendus, défraiement des déplacements des intervenants ainsi que les salaires nécessaires à leur organisation (Publication, Traitements et Recherche, Diffusion, Retranscription)..

Au total, les cinq RéPIs ont coûté 46 916 € contre 49 700 € en 2008. Cette diminution est due à un travail fait sur la diffusion des invitations et leur format..

#### **1.3. Les salaires et cotisations sociales**

Les salaires, taxes sur les salaires, formation continue et cotisations sociales représentent 425 104€ soit 49,76 % des dépenses de l'association, contre 418 966 € en 2008. Cette augmentation s'explique par un renforcement de la structure salariée :

- Nous avons recruté pour un poste à plein temps à partir de la fin avril une salariée chargée du renforcement des capacités du plaidoyer dans les associations africaines. Ce poste est intégralement pris en charge par la subvention de l'AFD dans le cadre du consortium Plaidoyer Sud.
- Nous avons recruté en novembre, pour un CDD renouvelable, une responsable du plaidoyer sur les questions carcérales et un responsable médias / relations publiques pour renforcer le pôle communication.
- La préparation du site React Up, a généré une activité salariée nouvelle : recrutement en juin d'un CDD renouvelé en CDI en juin, à temps plein, en complément du CDD qui s'est arrêté en juin ; honoraires de piges pour la rédaction de textes.

## **2. Les charges financières et exceptionnelles**

### **2.1. Charges financières**

Les intérêts bancaires ont coûté 20 € contre 271 en 2008. C'est le signe d'une stabilité dans la trésorerie et de comptes bancaires rarement à découvert.

### **2.2. Charges relatives aux affaires judiciaires**

En 2008, la cour d'appel de Paris a débouté Act Up-Paris de sa demande dans le procès contre C Chilland, a alourdi le montant des Dommages et Intérêts à lui verser et nous a condamnés à une publication judiciaire dans un quotidien. Cela a représenté 11 952 euros inscrits en charge exceptionnelle. Les autres frais judiciaires (3958,) ne sont pas inscrits en charges exceptionnels : ils correspondent d'une part à l'amende de 3000 euros que nous avons dû rembourser à Christian Vanneste, mais qui avait été provisionnée, d'autre part aux frais de secrétariat de notre avocate, qui a travaillé bénévolement pour nous.

### **2.3. Vol de la carte bleue**

Ce vol nous a coûté 1969 euros.

## Conclusion et résolutions

L'excédent comptable constitué cette année était un des objectifs définis à l'AG de 2009 et doit nous permettre de reconstituer un fonds de réserve plus important pour faire face aux imprévus. Sans remettre en cause ce résultat positif, et en saluant les efforts de tous les militant-es pour faire des économies ou pour trouver des sources de financement innovants, il faut attirer l'attention sur les points suivants :

A un niveau comptable

- Il est indispensable de poursuivre les efforts pour que le résultat de l'année 2010 soit encore positif, afin que nos réserves atteignent un seuil suffisant pour garantir une certaine sécurité en cas d'imprévu ;
- En 2010, des travaux au local (câblage, téléphonie, électricité, notamment) ainsi que l'achat d'un nouveau mobilier seront nécessaires pour assurer de meilleures conditions de travail aux militant-es ;
- La pérennisation de certains postes nécessite une recherche de nouveaux financements.

En terme de trésorerie

- Nous avons eu une année relativement confortable, très peu marquée par des découverts. Cela a été dû en partie à une meilleure répartition des versements tout au long de l'année, mais aussi au versement de financements sur des actions qui n'auront lieu qu'en 2010, notamment l'impression et la diffusion des deux guides. Il nous faut être vigilant quand nous aurons payé ces prestations à conserver une certaine aisance de trésorerie.

Il faut donc intensifier la diversification des financements privés, notamment l'augmentation des dons permanents, la recherche de grands donateurs et la sollicitation de nouveaux interlocuteurs, comme des fondations d'entreprise.

### RÉSOLUTIONS :

Compte tenu de ce que nous avons exposé ci-dessus concernant les comptes 2009 d'Act Up-Paris, nous proposons à l'Assemblée générale :

- D'approuver les comptes tels qu'ils sont présentés et qui affichent **un résultat positif de 21721,16 €**
- D'intégrer ce résultat positif aux fonds propres de l'association en augmentant de 21 721,16 € les réserves associatives.

